

M. McCUSKER: J'ai une question à poser, si elle n'est pas étrangère au sujet. Il y a quelque temps, au moment où se produisit le scandale qui impliquait le savant en physique nucléaire Klaus Fuchs, un journal publia un éditorial déclarant que les autorités canadiennes avaient transmis ce renseignement aux autorités britanniques. Le chancelier britannique le nia catégoriquement. Les journaux répandirent cette histoire, puis le premier ministre britannique la déclara fausse, puis le ministre canadien des Affaires extérieures fit de même, mais le 5 avril lord Jowett se leva à la Chambre des Lords et déclara que toute l'histoire était exacte. L'éditorial déclarait ensuite que le public ne pouvait s'empêcher de se demander pourquoi l'on n'avait pas expliqué à fond la raison pour laquelle on avait laissé Fuchs travailler, longtemps après avoir découvert son identité comme espion soviétique; quelles personnes couvraient ce traître de leur protection et ces complices avaient-ils été découverts et mis en lieu sûr. Notre parlement ferait bien de témoigner d'une curiosité aussi perspicace. J'avoue que nous ne pourrions guère approfondir cette question. L'éditorial se demandait en second lieu comment il se pouvait que notre ministère des Affaires extérieures fasse des déclarations aussi fallacieuses.

L'hon. M. PEARSON: Je dirai quelques mots sur cette histoire, car je sais qu'elle a semé une certaine confusion et que Londres et Ottawa ont publié des déclarations qui ont peut-être l'air de se contredire. Des déclarations subséquentes ont modifié les premières, mais je vous certifie qu'aucun des auteurs de déclarations n'a agi de mauvaise foi ou cherché à tromper le public.

Une certaine confusion a régné, mais je pense être peut-être en mesure de mettre les choses au point. La cause du malentendu est le nombre de renseignements aux mains des autorités canadiennes au sujet de Klaus Fuchs et aussi la question de savoir si des renseignements au sujet de cet homme ont été communiqués par notre gouvernement aux gouvernements du Royaume-Uni et des États-Unis. Comme vous vous en souvenez, et comme vous venez de le dire, le gouvernement du Royaume-Uni a laissé entendre qu'il n'avait reçu aucun renseignement de ce genre concernant cet homme, aucun renseignement le concernant et provenant de l'affaire d'espionnage Gouzenko.

La vérité est que notre Commission royale d'enquête sur l'espionnage n'a obtenu de Gouzenko ou des documents fournis par Gouzenko aucun renseignement au sujet de Fuchs. En outre, aucun des témoins qui ont déposé devant la Commission n'a mentionné son nom. Je crois que, lorsqu'un ou des journaux se sont informés auprès de notre Ministère à ce sujet, il y a quelque temps, nous avons répondu à peu près (je n'ai pas la teneur de la réponse) qu'aucun renseignement n'avait été publié et n'était provenu au sujet de Fuchs de l'enquête de la Commission ou du rapport de cette dernière. C'est la stricte vérité, mais non toute la vérité. Je regrette que cette réponse originale ait peut-être induit quelque journaliste en erreur. Le fait qui subsiste, c'est que ni Gouzenko ni quelque autre témoin n'a mentionné le nom de Fuchs dans sa déposition, mais son nom se trouvait dans une longue liste de noms et d'adresses découverte sur une autre personne, sur laquelle pesaient des soupçons. Ce n'était qu'un nom parmi un grand nombre d'autres. Ce nom, noyé dans une longue liste, n'a soulevé aucun intérêt à ce moment-là. Pourquoi l'aurait-il fait? Ce Fuchs, dont le nom paraissait dans le carnet en question, n'était pas au Canada à cette époque; il n'avait séjourné au Canada que peu de temps, en 1940, comme prisonnier d'un camp d'internés, d'où il fut renvoyé en Angleterre à la demande des autorités du Royaume-Uni. C'est pourquoi la mention de son nom au milieu d'un grand nombre d'autres dans le carnet d'une personne soupçonnée d'appar-